

Appel à projets 2015

1. Procédure

Le concours se déroulera en deux étapes. Les artistes sont invité(e)s à soumettre leur candidature par voie électronique jusqu'au vendredi 8 mai 2015 (24:00 h HEC). Le jury choisira jusqu'à sept des artistes, qui présenteront leurs performances le samedi 17 octobre 2015 au Kunstmuseum Luzern à Lucerne. Sur la base de ces représentations, le jury décernera le Prix suisse de la Performance.

Pré-qualification

La soumission des dossiers se fait par voie électronique sur www.prixdelaperformance.ch. La documentation artistique et la biographie sommaire doivent être intitulées en conséquence et téléchargées en format PDF. Une documentation vidéo sur support DVD peut être envoyée par voie postale.

Les documents suivants sont à soumettre jusqu'au vendredi 8 mai 2015 (24:00 h HEC) :

- 1 Documentation concise et informative sur les travaux artistiques en date
(nom du fichier : NomPrénom_DOCU.pdf)
- 2 Biographie sommaire
(nom du fichier : NomPrénom_BIO.pdf)
- 3 facultatif : documentation vidéo sur DVD (max. 1 DVD)

Adresse

Adresse pour l'envoi de la documentation vidéo (max. 1 DVD) :

Prix suisse de la Performance
c/o Andrea Saemann
Isteinerstrasse 92
CH - 4058 Bâle

Présentation des performances

Les artistes sélectionné(e)s réaliseront leurs performances (actuelles ou développées pour cet événement) le samedi 17 octobre 2015 au Kunstmuseum Luzern. Les artistes recevront une indemnité de CHF 2'500.-. Ils seront (après accord avec le Kunstmuseum Luzern) responsables du montage (le jour même), de la technique, de l'installation et du démontage de l'infrastructure de leur représentation, ainsi que de son financement.

2. Conditions de participation

La participation est réservée aux :

- artistes de nationalité suisse ou
- artistes domicilié(e)s et déclaré(e)s en Suisse depuis le 1^{er} janvier 2014
- artistes, qui ne sont pas inscrit(e)s dans un programme Bachelor dans une école d'art ou dans une académie des beaux-arts pour l'année courante.

Le concours s'adresse uniquement aux artistes professionnel(le)s. Dans le cas d'une équipe de travail avec des artistes étrangères ou étrangers, l'artiste responsable doit satisfaire aux conditions citées plus haut. Seul une et une seule inscription peut être soumise par artiste ou par équipe d'artistes.

3. Lieu de manifestation

La présentation des performances se tiendra cette année le samedi 17 octobre 2015 au Kunstmuseum Luzern et sera organisée et réalisée par le Kunstmuseum Luzern. Photographies et plans des lieux possibles de la manifestation peuvent être téléchargés sur prixdelaperformance.ch

Contact pour la manifestation de performances :

Fanni Fetzer (directrice Kunstmuseum Luzern)

fanni.fetzer@kunstmuseumluzern.ch

+41 41 226 78 00

4. Prix

Le montant total des prix est de CHF 35'000.-.

Les performances seront jugées et primées par le jury sur la base des représentations.

En plus un Prix du Public doté de CHF 5'000.- est offert.

La remise des prix se tiendra dimanche le 18 octobre 2015 au Kunstmuseum Luzern.

5. Dates

- 08.05.15: date de clôture des inscriptions
- juin 2015: jury de la pré-qualification
- juillet 2015: visite des lieux du Kunstmuseum Luzern avec les artistes sélectionné(e)s
- 17.10.2015: présentation des performances sélectionné(e)s au Kunstmuseum Luzern
- 18.10.2015: remise des prix
- 22.10.2015: publication du rapport du jury sur prixdelaperformance.ch

6. Jury

Le jury de cinq membres est composé comme suit :

Membres du jury 2014-2016 (sélectionné(e)s sur 3 années):

- Muda Mathis (artiste, enseignante à FHNW HGK Institut Kunst Bâle), Bâle
- Fabrice Gygi (artiste, professeur à l'ECAL Lausanne), Genève

Membres du jury 2015 (sélectionné(e)s sur 1 année):

- Pascal Schwaighofer (artiste), Zurich
- Véronique Ferrero Delacoste (directrice du far• fabrique d'arts vivants), Nyon
- Fanni Fetzler (directrice du Kunstmuseum Luzern), Zurich/Lucerne

Tout recours juridique est exclu. Les décisions du jury sont sans appel.

www.prixdelaperformance.ch

KANTON LUZERN
Kulturförderung
SWISSLOS

kulturelles.bl
SWISSLOS

AARGAUER
KURATORIUM

Kanton Basel-Stadt
Kultur

VILLE DE
GENÈVE